

Élections CE et DP 2007

Le 27/06/07

Les élections des DP et du CE ont eu lieu la semaine dernière, les résultats sont les suivants (bonne participation à 64%):

	CGT	CFE-CGC	CFDT
CE Collège A	45% 1 Sièges	34% 1 Sièges	21% 0 Sièges
CE Collège B	33% 2 Sièges	45% 4 Sièges	21% 1 sièges
DP 1 ^{er} collège	100 % 2 Sièges		
DP 2eme collège	47% 6 Sièges	53% 7 sièges	

Nous remercions les électeurs qui ont voté pour les 32 candidat(e)s présenté(e)s par la CGT.

Nos élus, dont les noms suivent, vous représenteront pendant les deux prochaines années.

Délégués du Personnel : 1^{er} Collège	
Titulaires	Suppléants
Sébastien Guilmin Eric Carillo	Marie-Noëlle Capolongo Karen Leger
Délégués du Personnel : 2^{ème} Collège	
Titulaires	Suppléants
Christian Mottais Richard Hersemeule Marc Nauroy Guy Chambonnière Marc Leroux Bruno Cialdella	Stéphane Brard Mariano Bona Delphine Bouchereau Christian Costa Anne Amodio Raymond Bianchi
Comité d'Entreprise : Collège A	
Titulaires	Suppléants
Sylvette Gilli	Christian Mathelet
Comité d'Entreprise : Collège B	
Titulaires	Suppléants
Mariano Bona Stéphane Martin	Delphine Bouchereau Bruno Jego

La CFE-CGC devient majoritaire au CE

Les salariés avaient à choisir entre deux orientations, ils l'ont fait en choisissant majoritairement la CFE-CGC. C'est le jeu démocratique. **Cela dit, nous sommes en profond désaccord avec la campagne menée par la CFE-CGC qui a été très agressive, irrespectueuse et souvent diffamatoire, en particulier en ce qui concerne la comptabilité et la gestion du CE.** En conséquence, les problèmes essentiels, tel la défense de l'emploi, ont été occultés à un moment où l'avenir est incertain.

Première Décision : ça commence mal ...

En effet, le CE ne gère pas uniquement les œuvres sociales. **Son rôle essentiel est le suivi de la politique économique et sociale de l'entreprise. Le CE doit être informé sur tous les problèmes collectifs. Il est donc très important que le CE et le CCE reflètent au mieux la volonté des salariés.**

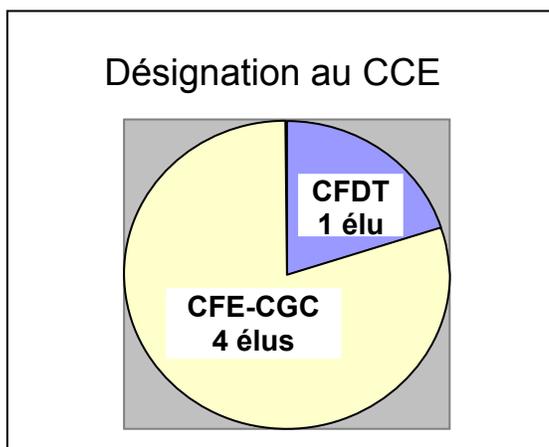
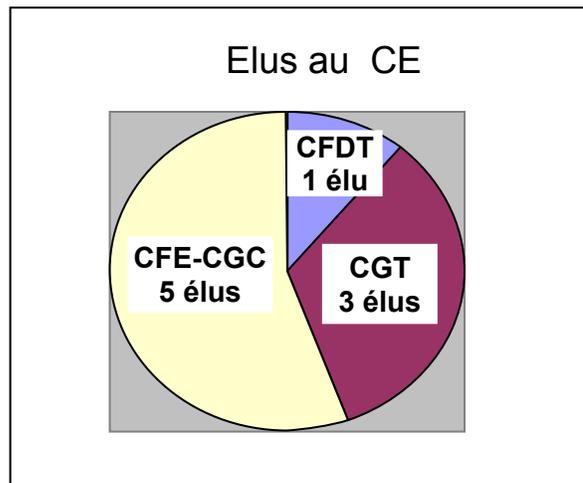
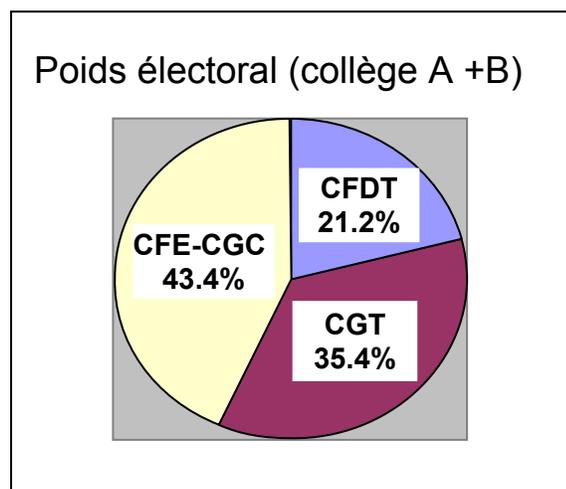
A peine majoritaire à Grenoble, les nouveaux élus CGC nous ont fait bénéficier de leur conception très particulière de la représentation des salariés. Lors du premier CE, il fallait désigner le secrétaire et les membres du Comité Central d'Entreprise :

- Pour la désignation du secrétaire du CE, le candidat CGC a été élu avec les 5 voix de la CGC et... la voix de la CFDT.
- Pour la désignation des 5 membres du CCE, la CFE-CGC s'en est attribué 4. Le 5ème poste a été attribué à la CFDT, grâce aux voix de la CFE-CGC.

Cette coalition de fait entre les élu(e)s CFDT et les élu(e)s CFE-CGC prive la CGT de Grenoble et donc 35% des salariés d'une représentation au CCE !

Ceci est d'autant plus choquant que sur le site de Grenoble, durant les nombreuses fois où elle a été majoritaire, la CGT a toujours maintenu la représentation des différents courants syndicaux au CCE en leur accordant au moins un siège. A Crolles, où la CGT est devenue majoritaire au CE (5 sièges sur 9) début juin, les élus CGT ont accordé un siège à la CFDT et un autre à la CFE-CGC.

A chacun sa conception de la démocratie...



Ne pas laisser ce tract sur les plateaux. Merci pour les salarié(e)s du restaurant